



C'EST BIENTÔT LA FERMETURE...



La saison de chasse touche bientôt à sa fin et nous espérons qu'elle vous a apporté de beaux moments sur le terrain.

Les migrateurs étaient bien présents cette année, les populations de chevreuils et de sangliers se portent bien, tandis que le petit gibier reste, comme souvent, plus délicat à gérer.

Pour rappel, la chasse du sanglier reste possible jusqu'à fin mars sans restriction particulière, puis à partir du 1er avril sur autorisation préfectorale disponible sur ce lien: .

N'oubliez pas de nous transmettre dès à présent vos documents obligatoires :

- Comptes rendus de plans de chasse,
- Carnets bécasses,
- Carnets de prélèvements.

Enfin, pensez également à déposer votre **demande de renouvellement de plan de chasse avant le 10 mars.**



Certificat de Spécialisation « Technique cynégétique »



La FDC 50 est partenaire du Campus agricole de Vire-Normandie. Elle propose des ateliers techniques aux élèves en formation, futurs professionnels de l'environnement et de la chasse.

6 élèves ont été formés à la lecture d'ailes et à la dissection de limicoles, aux plans de chasse et à son application concrète et, le dernier, à la plantation de haies sur le site de la Fédération des chasseurs à Saint-Romphaire.

Bilan de l'enquête lièvre de décembre dernier.

Un grand merci pour vos réponses

Vous avez été plus de 1 100 chasseurs et plus de 200 sociétés de chasse à avoir répondu à notre enquête « les chasseurs ont la parole ». Un grand merci pour vos réponses. Lorsque l'on prend le temps de répondre à une enquête, on aime bien connaître les résultats.

Vous trouverez donc ci-dessous la synthèse.

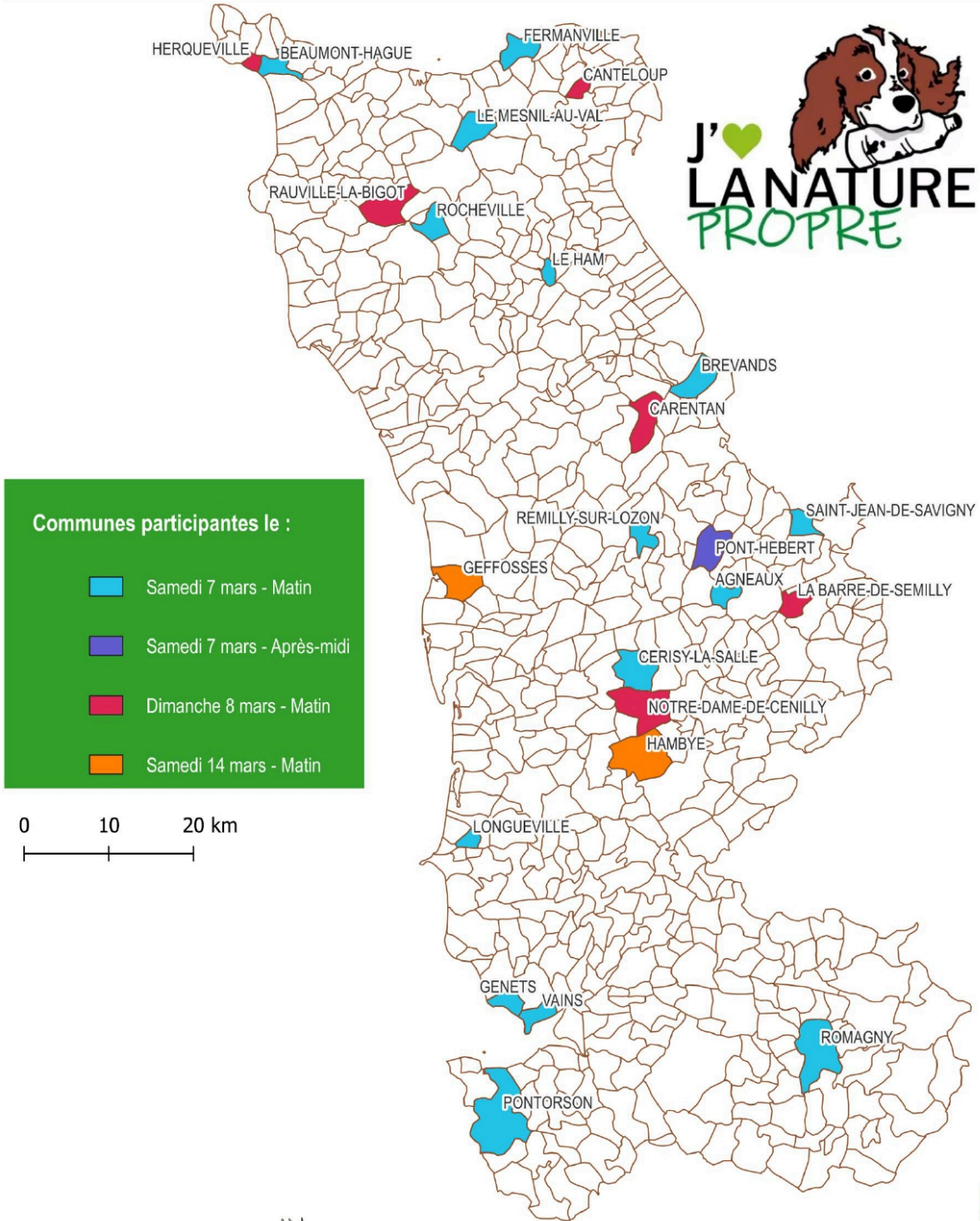
[Télécharger les résultats de l'enquête](#)

J'aime la nature propre



Retrouvez tous les points de collecte ci-dessous.
Nous vous y attendons nombreux !

[Consulter l'article](#)



Fédération Nationale
des Chasseurs

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

Financé par



Localisation des points de collecte :

Samedi 7 mars 2026	Route des Salines à St Léonard - VAINS	9h	Société Vains
Samedi 7 mars 2026	Place de l'église – LE MESNIL AU VAL	9h	Société du Mesnil au Val
Samedi 7 mars 2026	Parking de la Pointe - BREVANDS	9h	ACM BDV
Samedi 7 mars 2026	Place de la mairie – SAINT JEAN DE SAVIGNY	9h	Société St Jean de Savigny
Samedi 7 mars 2026	Mairie - LONGUEVILLE	8h45	Société de Longueville
Samedi 7 mars 2026	La Croix Beruel – BEAUMONT HAGUE	8h45	Société de Beaumont Hague
Samedi 7 mars 2026	Place de la mairie – LE HAM	9h30	Société Le Ham
Samedi 7 mars 2026	Parking de l'ancienne salle des fêtes - ROMAGNY	9h30	Société de Romagny
Samedi 7 mars 2026	Mairie - AGNEAUX	9h30	Commune d'Agneaux
Samedi 7 mars 2026	La rive - ARDEVON	9h	ACM BDM
Samedi 7 mars 2026	Au pont – GENËTS	9h	ACM BDM
Samedi 7 mars 2026	Sportif café - CERISY LA SALLE	8h30	Société Cerisy la Salle
Samedi 7 mars 2026	Place de la mairie - ROCHEVILLE	8h45	Société de Rocheville
Samedi 7 mars 2026	Place Marie Ravenel - FERMANVILLE	9h30	Sauvagine Val de Saire
Samedi 7 mars 2026	Parc de jeux – PONT-HEBERT	13h30	Commune de Pont-Hébert
Samedi 7 mars 2026	Place des laurisiens – REMILLY SUR LOZON	14h	Commune Rémilly les Marais
Dimanche 8 mars 2026	Parking du terrain de foot - LA BARRE DE SEMILLY	9h	Société La Barre de Semilly
Dimanche 8 mars 2026	Place de la mairie - CANTELOUP	8h30	Société de Tocqueville
Dimanche 8 mars 2026	Parking du marché couvert - CARENTAN	9h30	Amicale la Diane Carentanaise
Dimanche 8 mars 2026	Place du bourg – NOTRE DAME DE CENILLY	9h	Société de Notre Dame de Cenilly
Dimanche 8 mars 2026	Salle des fêtes - HERQUEVILLE	9h	Association la Grimbeau
Dimanche 8 mars 2026	Place de la mairie – RAUVILLE LA BIGOT	8h45	Société de Rauville la Bigot
Samedi 14 mars 2026	Place de la mairie - HAMBYE	9h	Société d'Hambye
Samedi 14 mars 2026	La Barboterie - GEFFOSSES	9h	ACM COC

AGENDA

Agenda

DATES À RETENIR

2026

Vendredi 20

février

Fermeture de la chasse de la bécasse et du pigeon ramier

Samedi 28

février

Fermeture générale de la chasse (sauf sanglier)



Samedi 7, dimanche 8 et samedi 14 mars

mars

Journées de nettoyage de la nature

“J’aime la nature propre”



Vendredi 27

février

Conférence sur le chevreuil à Saint-Romphaire



19h30

Samedi 11

avril

les 40 ans de l'association des chasseurs de bécassines (CICB) à Saint-Romphaire



Samedi 18

avril

Assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

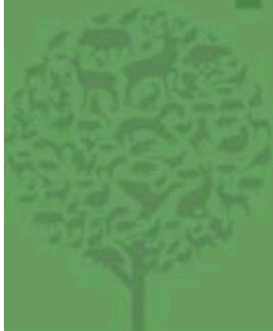


Télécharger l'arrêté de fermeture

LES FORMATIONS

FORMATION

Sécurité décennale



Fédération Nationale
des Chasseurs

Formation décennale, de nouvelles dates proposées

Actuellement, un peu plus de la moitié des chasseurs de la Manche ont passé leur formation décennale sur la sécurité à la chasse. Il ne faut pas attendre le dernier moment pour la passer. Elle est obligatoire et sert à réviser les consignes de sécurité à la chasse. Tous les chasseurs sont concernés.

- **Samedi 21 mars 2026 de 13h30 à 16h30**
- **Vendredi 3 avril 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Lundi 18 mai 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Samedi 6 juin 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**
- **Lundi 6 juillet 2026 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**

Inscrivez-vous au 02 33 72 63 61 ou par e-mail : veronique.piedagnel@fdc50.com.

En savoir plus sur la formation



Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage



Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage

Du **27** au **30**
mars **2026**

Parc des Expositions
L'Île d'Aumaine - 78200 Mantes-la-Jolie

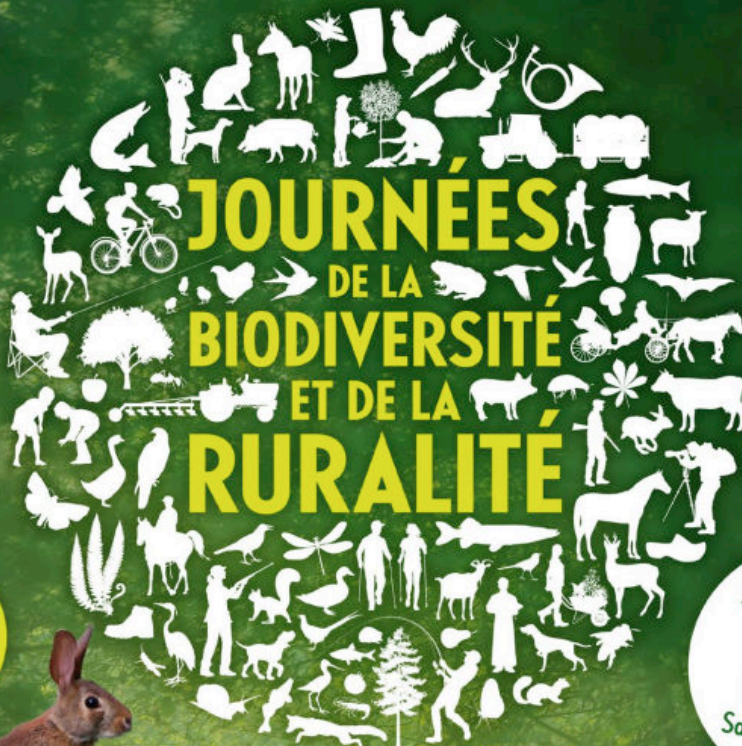
La passion absolue
de l'art de vivre cynégétique

S'équiper | Partager | Voyager | Rencontrer

Journées de la biodiversité et de la ruralité

Retrouvez ci-dessous la nouvelle affiche pour les journées de la biodiversité et de la ruralité les 27 et 28 juin 2026.

Nouveauté cette année à ne pas manquer: la soirée moules frites du samedi soir et le vide grenier chasse et pêche !



JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RURALITÉ

6^{ème}
édition



27 et 28 JUIN 2026
à partir de 9h30

**SPECTACLE
SON ET
LUMIÈRE**
Samedi vers 23h

**VIDE-GRENIERS
CHASSE/PÊCHE**
Dimanche dès 9h30

MESSE SAINT-HUBERT
Samedi 10h

**APÉRO CONCERT
SOIRÉE MOULES FRITES**
Samedi 19h

RANDONNÉE
Dimanche 10h

**ANIMATIONS
CULINAIRES**

BALL TRAP LASER

ANIMATIONS AGRICOLES



**FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DE LA MANCHE**
31, rue des Aumônes
À SAINT-ROMPHAIRE

ENTRÉE ET PARKING GRATUITS
RESTAURATION SUR PLACE

**VILLAGE
DE LA BIODIVERSITÉ**

**VILLAGE
DE LA PÊCHE**

**VILLAGE
DES CHIENS**

**VILLAGE
ASSOCIATIONS
CYNÉGÉTIQUES**

**VILLAGE
DES RACES NORMANDES
ET AVICULTURE**



1000000 - 1000000 - 1000000

Soirée Moules Frites

AVEC CONCERT

SAMEDI 27 JUIN - 19H30
À SAINT ROMPHAIRE



**13€/PERSONNE
SUR RÉSERVATION
UNIQUEMENT***

*Autres offres de restauration sur place (pizzas, burgers)

INSCRIPTION

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal - Commune : _____

Portable : _____

Email : _____

Nombre de repas : _____ X 13 € = _____

Paiement par chèque à l'ordre de l'APBR 50 à transmettre avec l'inscription

CHARTRE VIDE GRENIERS CHASSE/PÊCHE



Nom / Prénom :
Adresse postale :
Téléphone :
Métrage souhaité (max 10m) :

☛ **En cas de non-respect de la charte, l'organisateur se réserve le droit d'exclure à tout moment l'exposant.**

Produits interdits à la vente :

- Armes à feu, armes anciennes ou neutralisées;
- Munitions, cartouches, douilles;
- Eléments d'armes (canon, culasse, chargeur, percuteur...);
- Pièges interdits par la réglementation;
- Animaux vivants, appelants, ornements, appâts vivants ou produits issus d'espèces protégées (peaux, ivoires);
- Tout objet dangereux ou illégal.

Produits autorisés à la vente :

- Vêtements et accessoires de chasse ou de pêche;
- Bottes, chaussures, sacs, gilets;
- Cannes à pêche, moulinets;
- Leurres artificiels, accessoires de pêche;
- Epuisettes, boîtes, matériel divers;
- Livres, affiches, décorations, objets anciens;
- Accessoires/ équipements de sécurité (gilets, lampes, talkies-walkies...).

Installation et emplacement

- L'installation peut se faire entre 7h30 et 9h. Interdiction de repartir avant 18h.
- Les emplacements sont attribués à l'avance avec un maximum de 10 mètres par exposant et ne peuvent être modifiés sans accord.
- Chaque exposant doit maintenir son emplacement propre pendant et après l'événement. Aucune poubelle ne doit être laissée sur place.

Règlement et comportement

- L'exposant est responsable de son matériel, de ses biens et de ses transactions.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.
- L'exposant s'engage à respecter les règles de sécurité et les consignes données par les organisateurs.
- Tout comportement inapproprié entraînera une exclusion.
- L'alcool visible est interdit sur les stands.
- L'exposant s'engage à fournir une pièce d'identité valide lors de l'inscription.

Engagement de l'exposant

- Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter sans réserve.
Signature Exposant





Fédération Départementale des Chasseurs de la manche

31 rue des aumônes

SAINT ROMPHAIRE 50750 BOURGVALLEES

Tel : [02 33 72 63 63](tel:0233726363)

Mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

[Se désabonner](#)